Commune Nouvelle
DINAN LÉHON

Commune Nouvelle de Dinan

L'Essentiel

AVRIL 2022

Éditos

Crise sanitaire, crise internationale, depuis deux ans nous vivons des moments inédits dont les conséquences se font sentir dans nos vies quotidiennes. J'ai une pensée toute particulière pour les victimes de la guerre en Ukraine, qui meurent sous les bombes ou errent partout en Europe sur les chemins de l'exil. Je n'oublie pas, non plus, tous ceux qui ont souffert de la crise sanitaire, dans leur emploi, leur vie privée, leur activité professionnelle. Il nous faudra du temps pour retrouver une vie normale. Mais ces événements doivent nous interroger sur ce qui fait sens dans notre vie collective. Ils doivent aussi nous permettre de retrouver les chemins de la fraternité, trop souvent mise à mal aujourd'hui.

L'occasion nous est offerte lors des élections présidentielles et législatives qui vont rythmer ce printemps 2022. Ce sont là des rendez-vous démocratiques importants, essentiels même pour notre pays. Des questions comme l'avenir des retraites, le pouvoir d'achat, la transition écologique, la sécurité, notre place en Europe et dans le monde, doivent être débattues. Je vous invite vivement à faire entendre votre voix en participant activement à ces scrutins.

Le printemps est de retour. Malgré les incertitudes des temps présents, notre ville poursuit sa route, toujours plus belle, toujours plus attractive, toujours plus agréable à vivre. En l'espace de quelques semaines, nous avons inauguré la nouvelle pelouse du stade du Clos Gastel, désormais l'une des plus belles à l'échelle du département, un skate park entièrement repensé avec les jeunes utilisateurs. Dans quelques jours, débuteront les travaux de reconstruction de la Mère Pourcel, ainsi que la rénovation du front nord du rempart. À la fin de l'année, la Maison de Santé commencera à sortir de terre, là ou autrefois se trouvait l'hôpital de la ville. J'évoquerai aussi la création du centre d'hébergement d'urgence qui offrira une solution temporaire de logement à nos concitoyens en très grande difficulté.

Comme vous le savez, et grâce à votre soutien, la Ville poursuit un ambitieux programme d'investissement qui profite à tous.

Didier Lechien

Maire de Dinan

Malgré l'étrange atmosphère que nous connaissons depuis plusieurs semaines, le printemps a fini par pointer le bout de son nez et permet à notre petite cité de caractère de sortir de sa réserve hivernale.

Cette fin d'hiver aura été marquée notamment par l'inauguration de la nouvelle pelouse hybride du Clos Gastel. Nos sportifs disposent, désormais, d'un équipement d'excellente qualité et qui le restera tout l'hiver. Cet investissement permettra d'augmenter le temps de jeu au Clos Gastel et par conséquent de libérer des créneaux sur nos autres infrastructures sportives.

L'animation du bourg n'est pas en reste. Il y a quelques jours, le site de l'Abbaye a accueilli les Journées Européennes des Métiers d'Arts. Des dizaines d'artisans d'arts aux compétences exceptionnelles ont célébré et partagé leur savoir-faire et la beauté des gestes ancestraux. Au bourg toujours, et pour la seconde année consécutive, le presbytère accueillera « Côté cour ». Un B'art comme son gérant le définit qui répondra à la demande des visiteurs mais également à celle des locaux en quête d'un lieu de convivialité !

René Degrenne

Maire délégué de Léhon

SOMMAIRE

P.2 Éditos
P.3 Actualités
P.4 Brèves
P.6 Conseil municipal en bref
P.7 Budget 2022
P.8 Sport
P.9 Aménagements
P.10 Développement Durable
P.11 Attractivité
P.12 Vie sociale
P.13 Solidarité
P.14 Urbanisme
P.15 Patrimoine
P.16 Culture
P.18 Musées
P.19 Expressions politiques
P.20 Agenda

Magazine édité par la Commune Nouvelle de Dinan - 21, rue du Marchix – BP 44162 - 22104 Dinan.
Directeur de la publication : Didier Lechien / Rédaction : Isabelle Bréhinier / Graphisme : Charlotte Le Bihan
Date de parution : Avril 2022 / Imprimeur : Atimco, Allée des Ecotays - 35270 Combourg.
Crédits photo : Mairie de Dinan, Grand Rue Production, Alexandre Lamoureux, Ouest France, Le Petit Bleu

Déploiement de la Fibre : point d'étape

Le syndicat Mégalis Bretagne est en charge du déploiement de la fibre optique sur 90 % du territoire breton. Le reste est assuré par des opérateurs privés dans les villes les plus denses. Ce chantier, qui par son ampleur est comparable au développement de l'électricité ou du téléphone au siècle dernier, va durer plusieurs années. L'objectif est qu'en 2026 tous les foyers bretons puissent bénéficier de cette technologie.
Le déploiement de la fibre avance à Dinan et les premières prises sont commercialisables depuis mi-janvier 2022, sur le secteur de Léhon. Les prochaines ouvertures commerciales se feront notamment sur la partie périphérique de la Commune nouvelle et se termineront globalement par la partie cœur de ville. La majorité du réseau pourrait être déployée d'ici fin 2022 sur la commune.

• **Suis-je éligible ?**
Pour connaître l'état d'avancement du déploiement à votre adresse, rien de plus simple :
https://geobretagne.fr/mviewer/?config=../pub/sm-megalis/apps/fibre/suivi_adresse.xml#
· **Un point vert :** vous êtes éligible.
· **Un point bleu :** le réseau est déployé et l'adresse devrait devenir commercialisable entre 3 et 6 mois.
· **Un point orange ou rouge :** le déploiement est en cours.

Vous les voyez régulièrement sur le bord de nos routes, les équipes de tirage et raccordement s'activent sur la commune. Mégalis finalise actuellement différents chantiers ponctuels indispensables sur le domaine public, en accord avec les services de la Ville, pour permettre la poursuite du déploiement de la fibre.

Comme partout ailleurs en Bretagne, des poteaux Telecom sont ainsi remplacés, des chambres Télécom sont créées pour permettre d'y installer la fibre lorsqu'il n'y a pas suffisamment de place dans le réseau souterrain existant. Ponctuellement, des poteaux bois doivent être installés à côté de poteaux existants. Cela se fait uniquement dans la situation où il n'est pas possible d'utiliser ou de remplacer ces poteaux et qu'il n'y a pas d'autre support mobilisable.
Outre le déploiement en aérien, il est parfois nécessaire de poser les câbles de fibre optique sur les façades de maison ou d'immeuble. Leurs propriétaires sont alors contactés par courrier pour expliquer la méthodologie retenue sur ces secteurs.
L'objectif est de démarrer ces travaux, majoritairement situés dans le cœur de la ville, après la saison estivale 2022.

Deux congrès nationaux à Dinan

• Les 11, 12 et 13 mai prochains, la Ville de Dinan accueillera la 22ème édition du Congrès des « **Plus Beaux Détours de France** ». Cet événement permettra de mettre en lumière notre patrimoine touristique auprès de nombreux représentants d'autres collectivités venant de toute la France. Les 150 participants (Maires et Présidents de communautés de communes, techniciens, représentants d'office de tourisme) échangeront sur des thématiques en lien avec le tourisme et la vie des collectivités.
La tenue de cet événement est une belle vitrine pour notre région, Dinan aura à cœur de démontrer les très grandes qualités touristiques et économiques du territoire.

• Des élus venant de toute la France se retrouveront également les 15 et 16 septembre à Dinan, lors du Congrès Annuel de **l'Association Nationale des Petites Villes de France**. Cette association fédère les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Les représentants de ces villes se retrouveront à Dinan pour échanger sur des problématiques communes. Une nouvelle occasion de faire découvrir les atouts de notre territoire !

Dinan soutient le peuple ukrainien

Plusieurs actions ont été organisées sur la Ville pour soutenir le peuple ukrainien.
• En complément des multiples initiatives de particuliers, la Ville a mis à disposition de la Protection Civile une salle municipale pour permettre le dépôt de dons.
• Les Messagers du Pays de Dinan ont donné un concert au Théâtre des Jacobins le 12 mars dernier. Une grande émotion lorsque l'hymne ukrainien a retenti suivi de la Marseillaise entonnée par près de 200 spectateurs.
• Les élus ont enfin rappelé le soutien de la Ville aux Ukrainiens en votant une motion lors du conseil municipal du 15 mars.

L'Hôtel de Ville éclairé aux couleurs de l'Ukraine.

> ET SI ON REPENSAIT LE JARDIN DU VAL COCHEREL ?

Le Jardin du Val Cocherel ou Jardin des Petits Diables est un jardin familial, ludique et nature, connu de tous ou presque ! La Ville souhaite réhabiliter ce parc et le faire évoluer tout en gardant son identité et son charme.
Les élus souhaitent que ce projet soit mené en lien avec les Dinannais et les visiteurs du parc.
Afin de faire participer un maximum de personnes, plusieurs actions de démocratie participative sont prévues :

• **une consultation est en ligne, sur le site internet de la Ville** jusqu'au 25 avril : https://forms.gle/Sytkg8FJPS23bL4f8

• **des rencontres avec la population** sont programmées, sur place :
- Mercredi 13 avril de 15h à 17h
- Jeudi 14 avril de 10h à 14h
- Samedi 16 avril de 10h à 12h.

Une restitution des échanges sera organisée courant juin. Des scenarii seront ensuite proposés sur la base de celles-ci.
Vous avez des idées ? Faites-le nous savoir !

> RETOUR SUR LE 8 MARS : JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

• Le matin, un don de 1 025 € a été remis à l'Espace Femmes suite à **la marche solidaire** du 27 février. Cette marche, qui avait attiré 200 marcheurs à Trélivan, a été organisée par deux lycéennes de la Fontaine des Eaux dans le cadre d'une action au Baccalauréat.

• Brigitte Balay-Mizrahi et Christine Massart, élues, ont ensuite assisté **à la signature de la nouvelle convention régionale et académique 2021-2024** pour l'égalité filles-garçons dans le système éducatif. Un geste fort pour des actions déjà engagées dans les écoles des communes du CLSPD de Dinan et communes associées.

• Le soir, au Théâtre des Jacobins, **le spectacle** « À petites pierres » interprété par le collectif « La Capsule » a obtenu un vif succès. Ce spectacle interrogeait sur la place des femmes, la notion de consentement, l'emprise, le patriarcat… Un débat, avec les acteurs et la Gendarmerie, a clôturé cette journée.

> ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Inscription sur les listes électorales !

Désormais, vous pouvez vous inscrire toute l'année auprès de la Mairie (auprès du service élections ou par voie postale) ou via le site www.service-public.fr.

• Documents à présenter pour une inscription :

En mairie : Photocopie d'un justificatif d'identité (carte nationale d'identité / passeport) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Par courrier : Photocopie d'un justificatif d'identité (carte nationale d'identité / passeport) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

En ligne : Justificatif d'identité (carte nationale d'identité / passeport) et justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les jeunes de 18 ans sont inscrits automatiquement suite à la Journée de Citoyenneté mais il convient de le vérifier auprès de la Mairie.

• Dates des élections :

Présidentielles :
- 1er tour 10 avril 2022
- 2ème tour 24 avril 2022.

Législatives (élection des députés) :
- 1er tour 12 juin 2022
- 2ème tour 19 juin 2022.

(Date limite d'inscription sur les listes électorales :
- 4 mai 2022 pour les inscriptions en ligne
- 6 mai 2022 pour les inscriptions en Mairie).

> UN NOUVEAU BUREAU DE VOTE, SALLE SCHUMAN

La commune comptait jusqu'à présent 9 bureaux de vote. Afin de désengorger le bureau n°2 de l'école des Fontaines et le bureau n°4 de l'école de la Garaye, Monsieur le Préfet a validé, la création d'un dixième bureau de vote sur la commune. Ce bureau sera localisé dans la salle Schuman au 52, rue Louise Weiss à Dinan.

Les électeurs des bureaux de vote n°2 et n°4 seront désormais répartis entre les bureaux de vote n° 2, 4 et 10. Les électeurs concernés par ce changement de bureau ont été informés par courrier.

> ENVIE DE PARTICIPER AUX BUREAUX DE VOTE ?

La Ville recherche des citoyens bénévoles pour tenir le rôle d'assesseur dans les 10 bureaux de vote de la commune.
Vous participerez au déroulement des opérations électorales et au bon déroulé des opérations de vote en faisant émarger les électeurs, en assistant le président du bureau ou encore en prenant part au dépouillement. Pour participer, il faut être majeur, de nationalité française et inscrit sur les listes électorales de la commune de Dinan.
Contact : Service Élections - 02 96 39 22 43.

> LA PROCURATION FACILITÉE

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez désormais donner procuration à un électeur qui vote dans une autre commune que la vôtre. Pour toute information relative au vote par procuration : **www.maprocuration.gouv.fr**

> LES RENDEZ-VOUS

• PÂQUES, CHASSE AU OEUFS

Avis aux enfants, reprise de la Chasse aux œufs dans les jardins de l'Abbaye de Léhon !
La traditionnelle chasse aux œufs de Pâques à l'Abbaye n'avait pas pu être organisée ces deux dernières années en raison de la crise sanitaire. Cette année, les élus accueilleront les petits gourmands **le dimanche 17 avril.**
> RDV à 11h (pour tous les enfants de moins de 12 ans de la Commune nouvelle).
Contact : 02 96 87 40 40.

• RDV DES VOISINS LE 20 MAI !

Après deux années d'absence, le Rendez-Vous des Voisins revient le 20 mai 2022 ! La municipalité souhaite accompagner les initiatives des habitants.
Envie d'organiser une fête dans votre quartier ? Une réunion est prévue le 26 avril, à 18h, à l'Atelier du 5 Bis.
Contact : Atelier du 5 bis - 02 96 39 38 21.

• UN FESTIVAL DE MODE AUTOMNAL

Depuis 2016, le Festival International des Créateurs de Mode se tient à Dinan. Ce festival propose, chaque année, des temps forts au Théâtre des Jacobins et des défilés dans le Centre Historique plaçant ainsi la mode dans la rue.
En 5 ans, le Festival est devenu un événement incontournable de la vie culturelle dinannaise. Habituellement organisé en avril, puis en décembre en 2021 en raison de la crise sanitaire, l'édition 2022 se tiendra en octobre, avant de reprendre son calendier habituel.

> LES STATUES DE LA CHAPELLE SAINTE-CATHERINE

Le 24 novembre 2021, la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA), a procédé à l'Inscription au titre des Monuments historiques de 2 statues présentes dans la nef de la Chapelle Sainte-Catherine :
- **Une statue de Saint-François d'Assise**, pierre calcaire avec traces de polychromie, datant du XVe siècle.
- **Une statue d'un moine bénédictin,** bois, datant de la 1ère moitié du 17ème siècle.

Ces 2 statues ont été restaurées en 2019 par l'atelier COREUM.
Venez les découvrir !
Horaires :
La chapelle Sainte-Catherine est ouverte tous les jours, de 9h à 18h30.

> DÉCOUVREZ LE SENTIER DES POMMIERS !

Ce chemin, au milieu des pommiers, vous permet de déambuler agréablement entre la rue du Général de Gaulle et le viaduc, en évitant la rue du Port.
Ce réaménagement a récemment été réalisé par la Ville et l'association Steredenn. Venez le découvrir !

Le petit plus : une production consommée localement.
Les pommes sont récoltées par les agents des espaces verts. Elles sont ensuite transformées en compote ou intégrées à des gâteaux par la cuisine centrale avant d'être dégustées par les écoliers dinannais.

> CIRCULEZ À PIED ET PROFITEZ DU CENTRE-VILLE !

Afin de favoriser la sécurité des usagers, certaines rues seront piétonnisées pendant les périodes très fréquentées :
• **En centre-ville :** Place des Cordeliers, Place des Merciers, Rue de l'Apport, Rue Sainte Claire, Rue de l'Horloge, Rue de la Poissonnerie, Impasse Reslou et Grand'Rue (entre la rue de La Garaye et la Place des Cordeliers)
> du 9 avril au 25 septembre : tous les jours de 11h à 23h.
• **Au port :** rue du Quai (sur la section comprise entre le n°1 et le n°29)
> Juillet-août : les vendredis de 19h à 23h / les samedis de 11h à 23h / le dimanche de 11h à 19h.
> Pour le week-end du 14 juillet : le mercredi 13 de 19h à 23h / les jeudi, vendredi et samedi de 11h à 23h / le dimanche de 11h à 19h.

> COUP DE PROJECTEUR SUR DU GUESCLIN !

La célèbre statue de du Guesclin est désormais mise en lumière tout au long de l'année !

Conseil municipal du 15 décembre

• **Un nouveau projet social**
Après plusieurs délibérations techniques sur des questions financières (décisions modificatives sur le budget 2021, subventions, adhésion à un groupement de commandes pour l'achat de carburant), les élus ont validé à l'unanimité le **projet social 2022/2026 du centre social.** Ce projet social définit la politique sociale de la Ville (voir page 12).

• Les élus ont également validé plusieurs **affaires immobilières,** cessions ou acquisitions de parcelles (2 rue du quai, rue du Bas Bourgneuf, rue du Pont de la Haye).

• Différentes décisions en lien avec le **développement durable** ont ensuite été actées : acquisition d'un broyeur de végétaux, convention de lutte contre le frelon asiatique en lien avec Dinan Agglomération, convention avec la Région pour la gestion des Certificats d'Économie d'Énergie.

• La Ville a enfin acté de nouvelles modalités de coopération avec la **Fondation du Patrimoine afin d'accroître les aides aux particuliers.** Le label de la Fondation est destiné aux immeubles non protégés au titre des monuments historiques, bâtis ou non bâtis, situés sur la commune, dans le Site Patrimonial Remarquable et dans les sites classés. Désormais le plafond des aides apportées par la Fondation du Patrimoine atteint 10 000 €, au lieu de 5 000 € jusqu'à présent. Ces aides viennent en complément de celles attribuées par la Ville (voir page 14).

Conseil municipal du 1er février

• Lors de ce conseil, plusieurs délibérations financières techniques ont été actées dont le **débat d'orientations budgétaires, en prévision du vote du budget 2022**.

• Les élus ont ensuite voté la poursuite du **déploiement du système de vidéo-protection sur certaines zones de la commune** (liaison entre la rue de la Cordonnerie, la rue de la Chaux et la rue du Fossé, Rue de la Chaux, Parking Thiers, Square du Colombier, jardin du Val Cocherel) et l'acquisition d'une caméra mobile (Installation temporaire pour les besoins d'une enquête ou pour faire cesser des troubles à la tranquillité et à la sécurité publique).

• Afin de sécuriser **le Château de Léhon,** des demandes de subventions ont été validées pour les travaux de protection contre les éboulements rocheux à Léhon.
La Ville a également acté **le transfert de la compétence maintenance de l'Eclairage Public** au Syndicat Départemental d'Énergie. La Ville de Dinan avait déjà transféré au SDE 22 la compétence « travaux d'investissement des réseaux d'éclairage public » et la commune historique de Léhon la compétence « éclairage public ». La délibération permet d'équilibrer cette compétence pour l'ensemble de la Commune nouvelle.

• Les élus de Dinan se sont également prononcés sur **l'extension du périmètre de Dinan Agglomération à la commune de Beaussais-sur-Mer** et ont émis un avis favorable.
Beaussais-sur-Mer a en effet voté sa sortie de la Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude et a demandé son intégration dans Dinan Agglomération, au 1er janvier 2023. Le conseil communautaire s'est également prononcé en faveur de cette intégration.

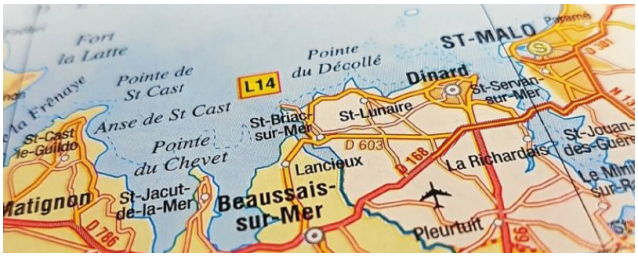

Conseil municipal du 15 mars

• **Le budget de la Ville pour l'année 2022** a été voté lors de cette séance (voir page 7).

• Plusieurs affaires relatives à **l'attractivité de la Ville** ont également été abordées : le lancement d'un appel à candidature pour l'exploitation du Centre de Congrès René BENOIT, la mise en place de nouvelles actions pour favoriser le commerce en ville (voir page 11), l'aide au développement d'un service de livraison à vélo en ville.

• **En matière de développement durable**, un partenariat a été acté avec la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural). Les SAFER développent l'agriculture, mais elles protègent également désormais l'environnement, les paysages, les ressources naturelles telles que l'eau et elles accompagnent les collectivités territoriales dans leurs projets fonciers.

Retrouvez l'ensemble des délibérations du conseil municipal sur le site internet de la Ville : www.dinan.fr

• Afin de mutualiser les ressources, une convention de **mutualisation entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale de Dinan** a été votée par les élus. Dans le respect de l'autonomie statutaire du CCAS et dans l'intérêt des services, la Ville et le CCAS vont mutualiser les fonctions dites « supports » (ressources humaines, finances, informatique) mais aussi harmoniser les pratiques.

• Les élus ont enfin adopté à l'unanimité une motion pour confirmer **le soutien de la Ville au peuple ukrainien.**

ZOOM SUR LE BUDGET 2022

Le budget pour l'année 2022 a été voté par le Conseil municipal lors de sa séance du 15 mars 2022. Malgré un contexte social et économique incertain, ce budget a pour objectif de poursuivre un programme d'investissement soutenu tout en maîtrisant les charges de fonctionnement et la pression fiscale.

Une Ville qui préserve et valorise son patrimoine

- **Attractivité Patrimoniale**

- Rénovation du rempart Frond Nord et Reconstruction du remparts du 1 rue du Marchix (2 056 000 €).
- Déconstruction de la maison de la Mère Pourcel (929 000 €).
- Confortement de l'assise rocheuse du Château de Léhon (110 000 €).
- Entretien des Monuments historiques et de la Maison de la Grande Vigne (50 000 €).
- Travaux dans le presbytère de Léhon (19 000 €).

- **Aménagement urbain, accessibilité et éclairage public**

- Travaux divers de réfection de la voirie (163 000 €).
- Éclairage public 1ère tranche (99 000 €).

Une ville solidaire et sportive

- **Modernisation des équipements sportifs**

- Achèvement des travaux du terrain hybride mutualisé (286 000 €).
- Achèvement des travaux de skate park (280 000 €).
- Travaux de rénovation de la toiture du tennis de Léhon (50 000 €).

- **Accompagnement social**

- Rénovation et mise en service du nouveau Centre d'hébergement d'urgence (220 000 €).

- **Affaires scolaires et Jeunesse**

- Achat d'un véhicule pour remplacer le LudoBus (50 000 €).
- Travaux dans les écoles (58 000 €).
- Cantine scolaire (35 000 €).

Un cœur urbain attractif

- **Logistique urbaine et commerce**

- Subvention pour la logistique urbaine (7 000 €).
- Aménagement des Halles (10 000 €).

- **Politique de stationnement**

- Modernisation des horodateurs (45 000 €).
- Application pour le stationnement (5 000 €).

- **Attractivité médicale**

- Première phase de travaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (145 000 €).

Une Ville responsable et tournée vers l'avenir

- **Reconquête des espaces naturels et mobilité**

- Réfection du chemin des Cordiers (70 000 €).
- Étude pour le réaménagement de l'Esplanade de la Fraternité (30 000 €).
- Abris à vélos et abri bus (44 000 €).
- Aménagement de la parcelle 106, rue Chateaubriand entre le bourg de Léhon et le centre-ville (30 000 €).

- **Entretien et sobriété énergétique des bâtiments**

- Travaux d'économie d'énergie (131 000 €).
- Réfection des vestiaires du Centre technique municipal (30 000 €).
- Accessibilité (40 000 €).
- Logiciel de maîtrise énergétique (8 000 €).
- Modernisation des équipements de chaufferie (60 000 €).

Inauguration du terrain hybride au stade du Clos Gastel !

Les travaux du terrain hybride du stade du Clos Gastel sont achevés. Le 19 mars dernier, l'équipe fanion du DLFC a été la première à fouler cette nouvelle pelouse lors de l'inauguration et du match contre le club de Fougères.
Une démonstration de freestyle foot et une initiation à différentes pratiques de foot ont été proposées aux jeunes.
Deux anciens joueurs professionnels étaient présents : Yvon Le Roux et Romain Danzé.

Jeff M'Bongué, Capitaine du DLFC :
« Nous sommes heureux de retrouver le terrain du Clos Gastel, maintenant il va falloir que nous retrouvions nos marques. C'est très agréable de jouer sur une pelouse d'une telle qualité, j'espère qu'elle nous apportera beaucoup de victoires ! »

Ce terrain sera également utilisé par le club du Dinan Rugby pour des matches de championnat territorial honneur. Une inauguration en configuration « rugby » est prévue au mois d'août. Cette nouvelle surface (pelouse naturelle et synthétique) permettra d'accueillir de nouveaux événements exceptionnels, notamment dans le cadre de la labellisation de Dinan au dispositif national Terre de Jeux 2024.
Avec un équipement de cette qualité, la Ville et les clubs peuvent porter l'ambition de recevoir des rencontres d'équipes nationales de football et de rugby (équipes U18, U20, féminine, universitaire, militaire…) ou des séjours d'équipes sportives professionnelles.

Montant global de l'opération 895 000 €

Un nouveau skate park aux Cordiers

En travaux depuis plusieurs mois, le nouveau skate park a été inauguré le samedi 9 avril dernier. Au programme : démonstration de skateurs, avec la présence du collectif local Fest Noise pour assurer l'ambiance !
Ce skate park a été façonné entièrement en béton afin de limiter les nuisances sonores. Il comprend deux surfaces distinctes : une pour les initiés et une autre pour les débutants et les enfants afin que tout le monde puisse en profiter ! La rampe de l'ancien skate park a été conservée et rénovée, pour le reste, que des nouveaux équipements ! La surface totale passe de 648 m² à 1 600 m².
Homologué de niveau régional, il pourra recevoir des compétitions. Des gradins ont également été installés pour les spectateurs. Ce projet a été mené en concertation avec les jeunes du territoire et les utilisateurs de l'ancien skate park.

Montant global de l'opération 330 000 €

UNE BELLE FRÉQUENTATION À LA MAISON SPORT SANTÉ

Victime de son succès, la Maison Sport Santé a étendu son planning hebdomadaire en ouvrant une journée supplémentaire.
Désormais la maison sport santé est ouverte les :
- lundis : 10h-12h / 14h-19h
- jeudis : 10h-12h / 14h-20h
- vendredis : 9h-12h / 14h-18h.

Plus d'informations sur :
https://maisonsportsante-ufo3s-22.fr/
Rendez-vous sur le site ou par téléphone au : 06 16 88 78 39.

Cette année 2022 marque le passage d'un cap important dans le cadre de nos actions en faveur du sport.
Deux nouvelles infrastructures ont en effet vu le jour ce printemps :
- une nouvelle surface de jeu hybride mixte au complexe du Clos Gastel
- un tout nouveau skate park sur la Plaine de jeux des Cordiers.
Ces deux équipements, qui répondent aux niveaux d'exigence les plus récents, représentent **un budget global de plus de 1,2 million d'euros,** investissement sans précédent pour le sport dans notre ville.
À cela s'ajoute la poursuite de nos actions en faveur du sport pour tous, que ce soit en club, à l'école, en loisir, seul, entre amis ou en famille, avec la ferme intention que Dinan demeure une Ville Active et Sportive où l'on puisse s'épanouir en bougeant.
Matthieu JOUNEAU,
Conseiller municipal délégué aux Sports

Près de 500 mètres de voirie rénovés !

Dans la poursuite de la requalification des rues de l'intra-muros, les rue de Léhon, rue du Guichet et rue Sainte Barbe seront bientôt entièrement rénovées dans le même esprit que la rue de l'Ecole ou des rues autour de l'église Saint-Malo.

Après d'importants travaux sur les réseaux d'eau potable, d'eau usées et d'eau pluviales par Dinan Agglomération, la ville de Dinan a fait entièrement rénover les trottoirs et la voirie. L'aménagement prévoit des rues en zone partagée (voitures, piétons, vélos), sur un même niveau de circulation, avec une lisibilité de cheminements et de circulation.
Ces travaux d'ampleur ont nécessité une dépose de l'ensemble des pavés de ce quartier provoquant des restrictions en terme de circulation et de stationnement. Merci aux riverains pour leur compréhension et leur patience.

La fin des travaux est prévue pour début mai, ce qui peut présager une réouverture à la circulation fin mai (après la période de séchage des joints de pavage).

Montant global des travaux 900 000 €

Le projet de Maison de Santé Pluri-professionnelle avance

Fin 2019, le conseil municipal a validé la construction d'une Maison de Santé Pluri-professionnelle en centre-ville, à proximité de l'Ehpad Blanchot et de la Bibliothèque municipale. Ce projet, qui vise à renforcer la prise en charge médicale dans le centre historique, devrait voir le jour d'ici fin 2023.

• Un projet en plein cœur historique
La Maison de Santé étant implantée en plein cœur historique, la Ville chapeaute la construction de l'établissement de 470 m2 en lien avec le cabinet d'architecte Chouzenoux, les bureaux d'études Ares concept et BECB ainsi qu'avec les professionnels de santé pour la partie médicale. Ce projet a été travaillé en collaboration avec les futurs praticiens du groupement « Lib&Rance ». Il est voulu fonctionnel, conforme aux exigences réglementaires, et accessible à toutes et à tous. Son intégration architecturale en plein cœur du centre historique, a été pensée en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France, et a fait l'objet d'une longue réflexion, de façon à respecter les données architecturales, environnementales et d'accessibilité.

• Pour être au plus près des patients
La Maison de Santé Pluri-professionnelle multi sites « LiB&Rance » regroupe plus de 50 soignants dont 11 généralistes déjà installés en exercice libéral sur le territoire, principalement sur les communes de Quévert et Dinan. Les autres soignants sont kinésithérapeutes, infirmiers libéraux, infirmière de pratique avancée (IPA), podologues, psychologues, diététicienne, sages-femmes, médecins chirurgiens. La structure fonctionnera avec un système d'information partagé, pour permettre un travail d'équipe autour des patients.

Le chantier devrait démarrer au dernier trimestre 2022 pour une livraison prévue fin 2023.

Montant global des travaux 931 400 €

Ce projet est financé à hauteur de 43 % par la Ville et bénéficie de 57 % de subventions versés par l'État et la Région. Un loyer sera également versé à la Ville par la MSP « LiB&Rance ».

Un centre d'hébergement d'urgence unique

Le CCAS de Dinan gère sur la ville un centre d'hébergement d'urgence offrant des services de première nécessité : couchage, couvert, lieux d'hygiène.
Le centre accueille gratuitement pour la nuit des personnes momentanément privées de solution de logement, quel que soit leur statut ou leurs revenus. Il s'agit d'une solution immédiate et temporaire pour palier une situation d'urgence dans l'attente d'une solution durable et pérenne.

Actuellement sur 2 sites, les structures d'accueil de Dinan seront prochainement regroupées sur un seul site rue du Capitaine Hesry, dans les anciens locaux de Noz Deiz.

Des travaux de mise en conformité et de rénovation complets sont prévus pour offrir un accueil adapté et chaleureux.

Montant global de l'opération 220 000 €

Préservation des arbres : quelles démarches pour abattre mon arbre ?

Le paysage relève de notre cadre de vie commun, de notre patrimoine. Sa préservation permet de conserver les vues, les ambiances et les lieux qui nous sont chers et font de Dinan une Ville agréable. La préservation du paysage induit également la préservation de la biodiversité et des milieux qu'il abrite : cours d'eau, espaces boisés, arbres solitaires, vallées, etc. C'est à ce titre que certains espaces peuvent être protégés par une réglementation particulière : Espaces Boisés Classés, Site Inscrit, Zone naturelle, périmètre de Monument Historique, Haies Classées, etc.

• La Commune nouvelle de Dinan en Site Inscrit

Un Site Inscrit est un espace naturel ou bâti de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque qui nécessite d'être conservé. L'intégralité de la commune nouvelle de Dinan est en Site Inscrit.

• Une Charte de l'Arbre pour Dinan

Dans le cadre de la Charte de l'Arbre, la commune est en cours de réalisation d'une palette végétale qui pourra être proposée aux Dinannais afin de s'adapter au territoire et au climat.

• Une déclaration préalable avant la coupe

L'administration doit être informée par déclaration préalable, 4 mois à l'avance, de tous travaux. Les coupes et abattages d'arbres en font partie. Eclairé par l'avis des services de la commune, l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France sera accompagné de conseils et de préconisations. Des demandes concernant un arbre de même essence, de même âge et de même état sanitaire peuvent recevoir une réponse différente s'il est isolé en secteur sauvegardé, inclus dans une haie protégée ou dans un quartier résidentiel. Les enjeux étant différents, la réponse l'est également.

Définition :

« Coupe » est le terme forestier utilisé quand on parle d'abattage d'arbre. Une coupe à la base d'un arbre provoque sa chute. Ainsi, seuls les abattages font l'objet d'une déclaration préalable. Les élagages ne sont pas concernés.

Besoin de stationnement lors des travaux ?

Comme pour un déménagement, pour tout besoin de stationnement lors de vos travaux d'élagage ou pour évacuer le bois, il vous faudra faire une demande auprès du service voirie, 10 jours à l'avance, afin que les emplacements nécessaires puissent être réservés.
Contact - Service Voirie : c.lecomte@dinan.fr

Petit rappel sur les haies privées

Vous êtes responsable de l'entretien de vos haies qui ne doivent pas dépasser de votre limite de propriété. Lorsqu'elles dépassent sur le trottoir, elles empêchent la libre circulation des piétons, des poussettes et gênent les déplacements des personnes à mobilité réduite. Si elles sont implantées à moins de 2 mètres de la limite séparative, elles ne doivent d'ailleurs pas dépasser 2 mètres de haut.

EN BREF ...

À Dinan, pour tout abattage d'arbres, il vous faut remplir une déclaration préalable.

> Formulaire cerfa_13404-08.
L'avis de l'ABF vous sera transmis dans les deux mois suivant le dépôt du formulaire.

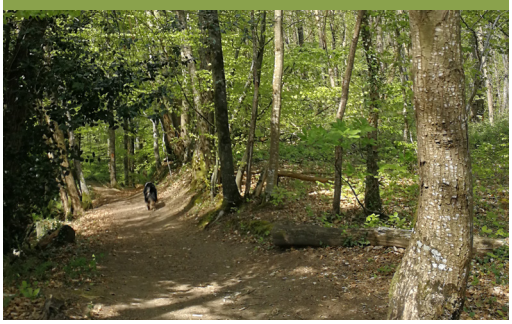

Rendez-vous les 14 et 15 mai pour Nature en VilleS

Pour sa 7ème édition, Nature en VilleS met en lumière les modes de gestion écologique des espaces verts. À travers divers ateliers sur Dinan et Lanvallay, vous pourrez découvrir ou vous perfectionner sur l'utilisation des matières premières de votre jardin : l'osier au potager, la création de haies sèches, etc. Ce rendez-vous sera aussi l'occasion de vous présenter de nouveaux lieux et projets :

- le « projet 106 » sur une parcelle à la jonction des Villes historiques de Dinan et de Léhon.
- le nouveau potager collectif des petites Landes, sur la commune historique de Léhon.
- le parcours accrobranche de Lanvallay.

Fleurissement en pied de mur

La Ville de Dinan vous propose de fleurir vos pieds de murs !

L'entretien des pieds de murs est fastidieux et chronophage, que ce soit pour les agents de la Ville ou pour les particuliers. La Ville vous propose donc de semer quelques graines afin que les érigérons, les campanules et les myosotis remplacent les plantes que vous souhaitez éviter.

Vous pourrez venir chercher, en Mairie, un sachet de graines ainsi que des petits piquets permettant de délimiter votre parterre. Ainsi pas de risque de voir vos semis passer sous la balayeuse.

Contact : 02 96 39 22 43.

Le Commerce à Dinan

La Ville de Dinan s'engage auprès des commerçants pour soutenir leurs activités. **Un Comité de pilotage « Commerces et artisanat » a fait réaliser un diagnostic de l'offre commerciale de la Ville de Dinan ces derniers mois.**

Issu d'une démarche collective et de concertation (enquête publique, atelier terrain – commerçants, atelier de concertation, etc.), le diagnostic réalisé en partenariat avec un bureau d'études spécialisé en commerce, a permis d'identifier les points forts et les points faibles de l'organisation commerciale de Dinan.

CHIFFRES ET NOTIONS CLÉS

- Un taux de vacance des cellules commerciales maitrisé : **8,25 %**
- Une offre commerciale globalement complète : **654 établissements** et trois secteurs d'activités principaux :

Hôtels bars restaurants : 20 %
Services : 18 %
Equipements de la personne : 16 %.

- Un cœur marchand bien identifié et des polarités de proximité : Fontaine des Eaux et Léhon.

DIAGNOSTIC

• **L'analyse spatiale :** le cœur marchand est bien identifié et dispose d'une grande qualité patrimoniale, d'une forte densité commerciale, d'un taux de vacance maitrisé et d'une progression de l'offre commerciale plus qualitative sur certains axes. Toutefois, des ruptures restent marquées dans l'occupation des linéaires commerciaux, des espaces pivots du centre-ville pouvant être insuffisamment mis en valeur.

• **L'offre commerciale :** l'offre est relativement complète et dispose d'une offre complémentaire de marchés. Toutefois, certaines catégories d'activités pourraient être davantage représentées (ex : artisanat de bouche, produits issus des circuits courts, activité éphémère ou de shopping) et l'offre mieux adaptée aux temps de consommation.

ORIENTATIONS

• **Compte tenu du diagnostic et des échanges avec l'ensemble des acteurs**, et cela afin de conforter et de renforcer l'offre commerciale du territoire, la Ville de Dinan, via le Conseil municipal du 15 mars dernier, a approuvé les orientations suivantes :

- Proposer un centre-ville élargi, alliant densité commerciale, qualité des aménagements et scénographie.
- Favoriser une offre commerciale enrichie, qui correspond aux tendances de consommation.
- Créer des services qui facilitent la visite.

Une mise en œuvre dès 2022 : les premiers sujets traités seront ceux de la dynamisation des Halles ainsi que le développement de services. On a hâte !

Du changement pour les halles !

Après une concertation d'un an sur le commerce, qui a regroupé les commerçants, les associations de commerçants et de consommateurs, les élus, de nouvelles orientations ont été prises par la Ville pour l'avenir des Halles. Plusieurs points d'amélioration ont été trouvés pour relancer ce lieu emblématique :

• **Redonner une identité commerçante,** par la présence de commerces alimentaires, principalement centrés sur le local et le circuit court. Il y a en effet une forte demande des consommateurs.

• **Donner une meilleure visibilité au lieu, modifier les horaires.** À partir du 1er juin, les Halles seront ouvertes du mercredi au samedi, de 10h à 19h, et le dimanche, de 10h à 13h afin que le lieu redevienne un lieu de déambulation ouvert toute la journée.

• **Animer l'espace,** en proposant des temps animés et festifs tout au long de l'année..

De nouveaux commerçants arrivent très bientôt dans les Halles, c'est donc le moment de venir (re)découvrir ce lieu convivial !

flowbird.

UNE APPLICATION POUR PAYER SON STATIONNEMENT FACILEMENT

Fini la course à pied pour rajouter une pièce dans l'horodateur. Avec l'application pour payer son stationnement, vous pourrez, depuis votre smartphone, re-créditer votre stationnement sans stress ! Créer des services qui facilitent la visite, telle est l'orientation prise par la Ville de Dinan ! Ainsi, dès le mois de juin, cette nouvelle solution vous permettra de gérer votre stationnement directement depuis votre Mobile !

Comment cela va t-il se passer ?

• Pour une première utilisation, vous aurez à :
1. Télécharger l'application Flowbird (disponible sur smartphones (IOS et Androïd), tablettes, ordinateurs (site internet) ;
2. Créer votre compte (nom d'utilisateur, mot de passe, adresse e-mail et numéro de téléphone) ;
3. Enregistrer votre carte bancaire et plaque(s) d'immatriculation.

• Ensuite pour démarrer une session de stationnement, il vous faudra :
4. Choisir votre véhicule (parmi ceux enregistrés) et l'horodateur virtuel qui vous sera proposé via la géolocalisation et qui correspondra donc à la zone tarifaire dans laquelle se situe votre véhicule.

• Une fois la transaction effectuée, un ticket électronique avec les informations sera créé, vous aurez ainsi la possibilité de confirmer votre achat de ticket ou bien éventuellement d'apporter les modifications nécessaires ! À très vite dans Dinan !

Un nouveau projet social pour la Ville

> C'EST QUOI UN PROJET SOCIAL ?

L'Atelier du 5 Bis est labellisé Centre Social par la Caisse d'Allocations Familiales. Tous les 4 ans, le Projet Social doit être renouvelé.

Un centre social, c'est :
- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.

- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Le Centre Social renouvelle son projet social en s'appuyant sur une démarche participative associant des élus, des habitants, des bénévoles, des partenaires et des agents.

Un projet social se réalise en quatre phases :
- Un bilan du projet précédent.
- Un diagnostic de territoire pour repérer les enjeux, les besoins et les envies des habitants.
- Une définition des enjeux et une déclinaison d'objectifs et d'actions.
- La rédaction du projet social.

> UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Depuis avril 2020, de nombreuses actions ont été menées : lancer un diagnostic, repenser les formes d'intervention, aller à la rencontre des habitants de tout âge, et puis adapter, écouter, recueillir, les besoins, les envies, les suggestions…

C'est aussi regarder en arrière, interroger les bénévoles, les élus et envisager comment le Centre Social, demain, répondra aux besoins sociaux du territoire, aux envies des habitants, et surtout avec eux ! Parallèlement c'est, explorer, partager avec les partenaires leurs ressentis, leurs visions, leurs problématiques.

Ensuite vient le temps de la construction, un ensemble de données diverses à synthétiser sans dénaturer, sans perdre les nuances, avant la projection, la vision de l'avenir !

Et maintenant que fait-on ? Où va-t-on ? On s'organise, en équipe, avec les bénévoles, pour savoir comment faire vivre toute cette démarche, aller au concret.

Des enjeux importants :

1) Le diagnostic et le bilan ont fait émerger des enjeux forts :
- Clarifier les missions du centre social et les services à la population.
- Réduire l'isolement social et la précarité socioéconomique accentués par la situation sanitaire.
- Aller vers de nouveaux publics et de nouveaux quartiers en dynamisant l'accueil et en expérimentant de nouveaux lieux de rencontre (tiers lieu).
- Repositionner le centre social comme acteur de la vie sociale et de l'éducation populaire.
- Cibler les publics spécifiques et leur apporter des réponses : jeunes (14-30 ans), familles, citoyens en situation de handicap, citoyens étrangers et seniors.
- Développer des actions pour agir sur des questions sociétales comme l'écologie et les discriminations.
- Renforcer la place des habitants et des partenaires au sein du projet social.

2) Trouver un cap autour de 4 axes

Ce projet social a permis en temps de crise de garder le cap, le lien dans l'équipe, avec les habitants, les partenaires et les élus. C'est un projet qui a traversé des changements internes importants. Ce projet a été validé en décembre par la Caisse d'Allocations Familiales et par le Conseil municipal de Dinan.

Les 4 axes du projet social :

De nouvelles actions en lien avec ces thématiques seront organisées régulièrement.

Les rendez-vous !

> **Programmation estivale, faites-nous part de vos envies !**

Déjà le mois d'avril, il est temps de penser aux vacances d'été… L'Atelier du 5 Bis, Centre Social de la Ville de Dinan, anime la commune pendant les vacances scolaires estivales. La Ville souhaite associer les habitants à la programmation des animations et des actions qui seront organisées cet été.

Des envies ? Des idées ? Venez les partager avec nous **le vendredi 29 avril 2022 à 18h,** à L'Atelier du 5 Bis, rue Gambetta.

Merci de bien vouloir nous indiquer votre présence. Vous pouvez également nous transmettre vos idées : initiatives@dinan.fr / 02 96 39 38 21.

> **Associations, bénévoles : Participez au prochain Forum des Associations !**

La Ville de Dinan et les communes organisatrices préparent actuellement le prochain Forum des associations prévu **les 3 et 4 septembre 2022** au complexe sportif, route de Dinard à Dinan. Cet événement qui valorise la richesse et la vitalité du tissu associatif local, est un moment privilégié de rencontre entre les associations et le public.

Cette année, la Ville souhaite mettre en avant le bénévolat et l'engagement en favorisant la mise en relation des associations avec des bénévoles désireux de s'engager.

Pour bénéficier d'un stand pour votre association, pensez à retourner votre fiche de PRÉ-INSCRIPTION complétée, au plus tard pour le 31 mai 2022.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter
le Service Vie Associative :
02 96 39 38 21/ forumassociations@dinan.fr

• Le service d'Aide à Domicile transféré à l'association Le Connétable

Depuis le 1er janvier 2022, le service d'Aide à Domicile du CCAS est assuré par l'association Le Connétable. Cette association et le CCAS de Dinan, forts de leur histoire commune et de valeurs partagées, ont travaillé ensemble afin de construire les conditions d'une nouvelle coopération.

Près de 45 auxiliaires de vie du CCAS exercent dorénavant leurs fonctions sous l'égide de l'association. Après 3 mois de fonctionnement, le service est parfaitement rodé. Les 400 usagers de Dinan ont ainsi conservé leurs habitudes de vie et les professionnels auxquels ils étaient attachés. Les agents sont restés sur leur territoire et souhaitent bâtir une nouvelle culture de travail commune.

Les deux services se sont employés à accompagner les salariés dans cette transition et à maintenir, pour les Dinannais, la qualité des prestations à domicile. Le CCAS et Le Connétable resteront en étroite relation pour répondre aux besoins des personnes en situation de fragilité à Dinan.

• Un don au CCAS pour soutenir les actions en faveur des femmes victimes de violence

Fin 2021, l'association « Les amis des Sentiers du Pays de Dinan » a mis fin à son activité. Déjà engagée depuis de nombreuses années dans des actions à caractère social et solidaire, l'association a souhaité poursuivre sa démarche et faire don de sa trésorerie restante à la Ligue contre le cancer ainsi qu'au CCAS de Dinan pour son dispositif d'accompagnement des femmes victimes de violences.

Un chèque de 1 710 € a été remis à chaque organisme. Un grand merci aux membres de l'association !

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DINAN

• La Ligue contre le cancer vous accompagne

Pour aider les malades et leur entourage, l'antenne de Dinan de la Ligue Contre le Cancer propose des accompagnements et des soins. Les personnes intéressées peuvent gratuitement s'inscrire à différents ateliers, dont le financement est assuré par le Comité des Côtes d'Armor : sophrologie, art thérapie, socio-esthétique, groupe de parole, etc. Les personnes qui le souhaitent peuvent également bénéficier d'un soutien psychologique et rencontrer des bénévoles au centre hospitalier de Dinan. Enfin, des partenariats avec des associations locales permettent de proposer des activités sportives adaptées : kayak (dragon boat), escrime (opération riposte) et randonnées (marche douce).
Contact : 06 71 22 15 26 /
antennedinan.cd22@ligue-cancer.net

La bibliothèque, le CCAS et les centres de loisirs travaillent de concert pour aider les personnes isolées

Les enfants accueillis dans les Centres de loisirs de Dinan ont créé, durant le mois de décembre, des décorations et des dessins. Ils ont été offerts aux personnes bénéficiant du portage de livres organisé tout au long de l'année par la Bibliothèque municipale en partenariat avec le CCAS. Des petits cadeaux inattendus qui ont accompagné d'autres surprises littéraires…

Pour tout renseignement : Bibliothèque municipale
Tél : 02 96 39 04 65
Mail : bm@dinan.fr

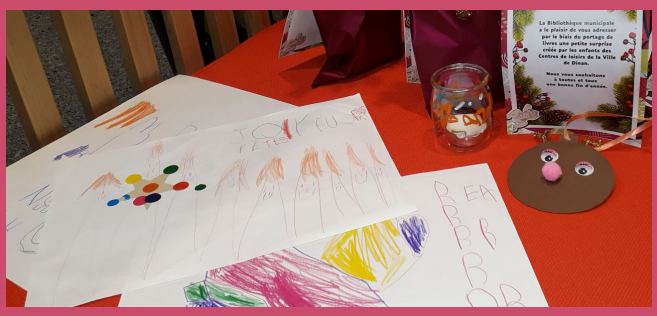

Le portage est un service gratuit de la bibliothèque. Il s'adresse à toute personne habitant Dinan et qui éprouve des difficultés pour se déplacer.

Suivez le guide !

La richesse architecturale et l'authenticité sont des atouts incontournables de notre cité. Il est de notre devoir de les préserver et c'est en ce sens que la Ville accompagne financièrement les propriétaires qui s'engagent pour restaurer le patrimoine privé qui fait la beauté de Dinan.

En 2021, une étude sur la vacance immobilière en centre-ville a été lancée afin de recenser les potentialités de remise sur le marché. Des besoins importants ont été identifiés pour adapter au mieux notre bâti aux nouveaux modes de vie et aux enjeux actuels et futurs.

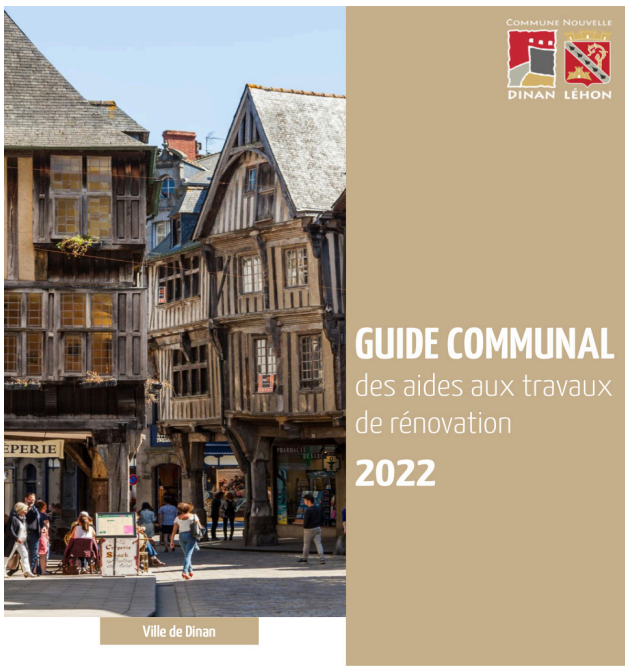

> Un guide pour vous aider

Vous souhaitez faire des travaux sur des immeubles classés au titre des monuments historiques, des immeubles situés dans le secteur du Site Patrimonial Remarquable, des remparts, ou faire des travaux de rénovation énergétique ? Des dispositifs financiers spécifiques existent.

La Ville vient d'éditer un guide qui référence l'ensemble des aides financières mobilisables pour vos travaux de restauration du bâti ancien ainsi que les financements possibles en faveur de la rénovation énergétique.

> Ce guide est :
- disponible auprès du Service Urbanisme
- téléchargeable sur le site de la Mairie :
https://www.dinan.fr/308/guide-communal-aides-travaux

Contact :

Service Urbanisme
Mairie déléguée de Léhon
Place d'Abstatt, Léhon
Mail : s.urbanisme@dinan.fr
Tél : 02 96 87 40 40

Des demandes de travaux simplifiées grâce au Guichet Unique

> Des demandes en ligne

La loi Elan de 2018 prévoyait la dématérialisation des actes d'urbanisme à partir du 1er janvier 2022.
Désormais, vous pouvez déposer votre demande en ligne. Pour cela, rendez-vous sur le guichet unique pour la dématérialisation du dépôt :
- des déclarations préalables,
- des demandes de permis de construire et permis de démolir,
- des certificats d'urbanisme,
- et des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA).

Lien vers le guichet unique :
https://dinancom.geosphere.fr/portailccs

> Un système simplifié

Ce nouveau service permet de transmettre votre dossier, sans support papier, au service instructeur de la commune de Dinan. Il présente certains avantages :
• pas d'impression papier, ni d'envoi postal ;
• un suivi des étapes d'avancement des dossiers visibles dès la page d'accueil du module ;
• une instruction dématérialisée plus efficace et plus simple.

Vous pouvez créer votre compte :

Il est possible de créer soit un compte « partenaire » (pour les professionnels partenaires qui déposent régulièrement des dossiers), soit un compte « usager » (pour les particuliers et professionnels qui ne déposent des dossiers que ponctuellement).

LE CHÂTEAU DE DINAN : OUVERT DU 9 AVRIL AU 31 DECEMBRE

Monument emblématique de la ville, le Château de Dinan s'impose comme un témoignage exceptionnel des résidences princières de la fin de l'époque médiévale.

Construit dans les années 1380, à la demande du Duc Jean IV pour affirmer son pouvoir sur une ville qui lui était hostile, le Château de Dinan rivalise avec le Château royal de Vincennes, résidence du roi de France Charles V. Cuisine, salle de banquet, chambre d'apparat, chapelle, chambre de retrait, tous ces dispositifs nécessaires à la vie de cour, font du Château de Dinan une véritable tour-palais.

Visitez le Château de Dinan !

Faites vos premiers pas à la cour du Duc Jean IV et découvrez, au fil des salles, le quotidien des princes du Moyen Âge.
- Juin, juillet, août : départs à 11h30, 14h30, 16h et 17h (25 minutes).
- Avril, mai, septembre : départs à 14h30, 15h et 16h (25 minutes).

Découvrez le parcours scénographique qui allie mobilier d'inspiration médiévale et archéologie expérimentale autour de **deux thématiques : L'ART DE LA GUERRE et LA VIE QUOTIDIENNE DANS UNE RÉSIDENCE PRINCIÈRE.**

LA BOUTIQUE DU CHÂTEAU DE DINAN

Venez découvrir la boutique du château située dans l'enceinte du Château de Dinan.
La boutique du château propose une sélection de produits de qualité autour du Moyen Âge, de la vie quotidienne à l'époque médiévale, de la vie de cour et de l'art de la guerre. Ainsi vous pourrez découvrir une sélection qualitative de souvenirs, une librairie spécialisée, des casques, des céramiques, mais également une sélection pour les enfants avec maquettes, jeux en bois, jeux de carte, figurines etc.

Informations et renseignements :
Le Château de Dinan
Rue du Château
02 96 39 45 20.

Horaires :
• Du 9 avril au 2 octobre, tous les jours de 10h30 à 19h.
• Du 3 octobre au 31 décembre, du mardi au dimanche de 13h30 à 18h30.
Tarifs :
Tarif plein : 7,50 € / Tarif réduit : 3,50 €.

> DES ANIMATIONS POUR LES 6-12 ANS

• À table ! (11h30)

Lors de cette visite, le guide dévoile aux enfants les us et coutumes de la table médiévale. Jeu sur les aliments, reconnaissance d'épices et réalisation d'une recette d'époque sont au programme.

• Aux armes ! (15h)

En suivant le guide dans la tour d'artillerie, les enfants explorent l'architecture militaire médiévale et découvrent les armes utilisées pendant les batailles. La visite s'achève par la construction d'une maquette de la tour, à ramener à la maison.

- Les mercredis et vendredis du 13 juillet au 26 août 2022
- Durée : 1h
- Sur réservation au 02 96 39 45 20.

> LES NOCTURNES DU CHÂTEAU DE DINAN

• Et si le Château de Dinan vous appartenait !

À l'occasion d'une visite nocturne du château venez découvrir des espaces rarement ouverts au public : escaliers secondaires, chambre à coucher. Suivez le guide à l'occasion d'une visite insolite du Château de Dinan : une parenthèse inattendue !
- Les mercredis et vendredis du 13 avril au 22 avril à 21h
- Les mercredis et vendredis du 13 juillet au 26 août à 21h
- Durée : 1h45
- Tarif unique : 10 €

Billetterie à l'Office de Tourisme Dinan-Cap Frehel.
Billetterie sur place, dans la limite des places disponibles.

Informations auprès du service Patrimoines :
patrimoine@dinan.fr

La Tour de l'horloge

Construite à la fin du XVe siècle, à la demande des notables de Dinan, la Tour de l'Horloge témoigne de la puissance de la bourgeoisie dinannaise qui s'émancipe à la fin de l'époque médiévale.
Élevée au rang de beffroi par Anne de Bretagne, la tour s'est dotée d'une cloche en 1507. Au rez-de-chaussée, on découvre le mécanisme d'origine de l'horloge, conçu en 1498 par l'horloger nantais Hamzer.
Haute de 43 mètres, la « dame de pierre » offre **un panorama unique à 360°** sur la cité médiévale.

Informations :
La Tour de l'Horloge
Rue de l'Horloge
02 96 87 02 26

• Horaires :
Du 9 avril au 2 octobre
Tous les jours de 10h30 à 19h.
• Tarifs :
Tarif plein : 4 € / Tarif réduit : 2,50 €.

Expositions arts visuels - Abbaye de Léhon

L'Abbaye Saint-Magloire, joyau du patrimoine de la Commune historique de Léhon, est également tournée vers la création artistique de notre époque, ouverte à des esthétiques éclectiques et actuelles. De mai à début octobre, des artistes contemporains sont invités à « habiter » les salles d'exposition et les extérieurs de ce lieu patrimonial et à composer sur le thème « Vivant(s) » ! Vivants !, comme une pulsion de vie dans le contexte de crise que nous avons vécu, comme un rappel de notre dépendance à la Nature, au végétal, à l'organique…
L'Abbaye sera ouverte les week-ends dès le mois de mai et tous les jours cet été ! Entrée libre.

• Du 7 mai au 19 juin (le week-end)
Salle Estienne de Langle, 2e étage.

Stéphanie MARTIN, artiste céramiste

Dans la continuité du label « Ville et Métiers d'Arts », et des Journées Européennes des Métiers d'Arts, la Ville de Dinan met à l'honneur la céramique contemporaine avec l'artiste Stéphanie Martin.

> « Rêveries et sensations »
Rêver, marcher, sentir, ressentir, errer, humer, être, naître, respirer, imaginer, s'envoler, souffler, renaître... Stéphanie Martin explore le vivant dans sa globalité, la croissance, le cycle de la vie, la mutation, le passage d'un état à un autre, allant du Végétal à l'Etre, en passant par l'Animal.

Contact :
stephaniemartin-ceramiste.com

L'oiseau © Maxence Gross

• Du 6 avril au 2 octobre
Salle Noël Mars, 1er étage.

Thibault PHILIP, designer

> Résidence de création du 6 avril au 30 juin.
La Ville de Dinan souhaite soutenir la création contemporaine et la faire dialoguer avec ce lieu emblématique qu'est l'Abbaye de Léhon. C'est dans ce cadre que Thibault Philip a été choisi pour être accueilli en résidence de création suite à un appel à candidature lancé en décembre dernier. Logé dans la Maison de la Vignette, située à proximité du Musée Yvonne Jean-Haffen, il mènera un travail de création pendant 3 mois. Son atelier situé dans les salles de l'Abbaye sera ouvert pour des rencontres avec les habitants afin de présenter et d'expliquer sa démarche artistique et son travail en cours.
> Les pièces créées autour de la thématique « Vivant(s) ! » seront présentées à l'Abbaye du 1er juillet au 2 octobre.
Elles feront échos aux pièces surprenantes et méconnues des collections Sciences Naturelles du Musée de Dinan : une mâchoire de requin, une vertèbre de grand cétacé, …. !

Contact :
instagram/thibault.philip/thibaultphilip.com

• Du 7 mai au 2 octobre
Cloître de l'Abbaye de Léhon.

Exposition photos « Hymne à la terre »

En partenariat avec la Ville et en collaboration avec « Images sans frontières » et le Festival Photo La Gacilly, l'association Léhon Art et Culture proposera une exposition photos dans le Cloître de l'Abbaye. Notre planète nous offre un spectacle étonnant et envoûtant, un univers parfois méconnu, souvent fragile, des paysages exceptionnels et sauvages. De l'Afrique, de l'Amérique du Sud, de l'Iran, de l'Europe, des Pôles du Nord au Sud, de l'Asie, particulièrement de la Chine, la vision du monde est multiple. Ces photos nous ouvriront à la magie et à l'incroyable diversité de notre planète.

Contact :
www.mairie-lehon.fr/associations/art-et-culture/

© GunterRIEHLE

Spectacles à l'Abbaye de Léhon

Cet été, vous pourrez découvrir en plus des expositions, des spectacles sur le thème du Vivant(s), de la nature … foisonnante, poétique, musicale !

> Dimanche 12 juin - Salle Noël Mars, 1er étage
à 15h • ENCRE(S) SONORE(S)

Concert dessiné pour pinceaux, basse électrique et saxophone, ENCRES SONORES est un voyage sensoriel qui vous conduira aux frontières de l'inouï…. Une vision poétique et brute de la nature qui va se dessiner sous vos yeux. Avec pour guides, un dessinateur-plasticien et deux musiciens, vous allez vous raconter vos propres histoires, rêver et contempler l'éphémère...

Contact :
encressonores.blogspot.com
45 minutes / Tout public à partir de 3 ans.

> Dimanche 26 juin - Jardin de l'Abbaye de Léhon
de 15h à 18h • SIESTE MUSICALE

La Sieste Musicale proposée par Julien Tiné est un moment d'écoute, de détente, de lâcher prise sonore. A travers une sélection musicale variée et toujours « relaxante », venez, seul ou accompagné, vivre une expérience unique dans un cadre magnifique.

Contact :
soundcloud.com/julientine
Tout public.

Fête de la Musique 21 juin 2022

Comme chaque année, ou presque, la Fête de la Musique aura lieu le 21 juin 2022. Ouverte à tous les musiciens, amateurs ou professionnels, la Fête de la Musique est l'occasion d'une grande soirée musicale éclectique et accessible à tous. Les artistes se produiront, comme à l'accoutumée, partout en ville, dans la rue, les restaurants, sur des scènes installées sur différentes places : Esplanade de la Résistance, Place Saint-Sauveur, devant le théâtre et la Médiathèque, et dans des lieux moins habituels …
La Fête de la Musique de Dinan met en valeur l'ampleur et la diversité des pratiques musicales et des genres musicaux, pour une soirée festive et riche en découvertes !

> Focus sur la scène de l'Esplanade de la Résistance

JIVE ME >> Electro Swing

3 musiciens et une voix soul, entre dance endiablée, sonorités vintage et électro imposante.
Avec une identité musicale tranchée et inclassable, JIVE ME vous offre un mélange atypique entre une électro imposante et une voix soul sublimant la mélancolie des textes. Humble et modeste, ce groupe émergeant présentera à Dinan son premier album aussi unique qu'extravagant.
Entre solo virtuose, show lumières et chorégraphies contagieuses, Jive Me fait l'unanimité, c'est le groupe à voir !
www.jiveme-official.com

> FRENCH SONG DEL MUNDO >> Duo chanson world >> Une guitare, une voix, un looper

Lorsqu'Ourdia et Niko rencontrent le Lopper, le flash est immédiat, le duo devient trio, quartet, orchestre... Ils construisent leurs morceaux en live et vous livre un répertoire de composition 100 % maison. De la bossa au hip hop du blues au reggae ce duo vous invite à les rejoindre dans un tourbillon d'énergie avec pour seule volonté vous faire chalouper... et plus si affinités.
www.youtube.com/frenchsongdelmundo

Manifestation maintenue sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Retrouvez le programme sur www.dinan.fr

Les expositions

• Exposition photos au Jardin Anglais : David Sauveur

Du vendredi 17 juin au dimanche 2 octobre !

20 photographies de David Sauveur seront présentées au Jardin Anglais.
Photographe à l'Agence VU, il a poursuivi une quête du monde s'attachant à la fois à sa beauté mais aussi à ses dimensions géopolitique et sociale. Parti en Afghanistan en novembre 2006, avec ACF qui a mis en place un programme humanitaire sur les terres des Hazaras, il revient avec une série de photographies qui sera présentée lors de cette exposition. Des paysages ocres relevés par les couleurs des tissus, le blanc des montagnes enneigées…
Habitant aujourd'hui dans le Pays de Dinan, il est lauréat de nombreux prix et est l'un des photographes les plus talentueux de sa génération.

Exposition en accès libre, à découvrir jusqu'à la fin de l'été !
agencevu.com

• Expositions à la Maison du Gouverneur

Construite à la fin du XVe siècle, cette imposante maison en pans de bois, classée Monument Historique, a su conserver des éléments architecturaux remarquables qui en font aujourd'hui un écrin atypique pour les expositions d'art.

Poussez les portes de cet édifice et découvrez les expositions du 27 mai au 2 octobre 2022 !

Cette saison, 9 artistes se succèderont toutes les 2 semaines pour vous présenter leur univers.

Plus d'informations sur :
www.dinan.fr/expositions-estivales.

Service culture :
02 96 87 40 65
culture@dinan.fr

Tête-à-tête : Yvonne Jean-Haffen / Jeanne-Marie Barbey

La nouvelle exposition du Musée Yvonne Jean-Haffen Du 19 mai au 2 octobre 2022, ouvert tous les jours de 14h à 18h30.

À partir du 19 mai, le Musée Yvonne Jean-Haffen organise un tête-à-tête inédit entre deux femmes artistes qui ont marqué l'histoire de la peinture en Bretagne dans la première moitié du XXe siècle : Yvonne Jean-Haffen (1895-1993) et Jeanne-Marie Barbey (1876-1960).
Selon toutes vraisemblances, les deux artistes parisiennes ne se sont pas connues ; elles ont néanmoins entretenu une passion commune pour la Bretagne et un même intérêt pour ses paysages, les peignant d'une manière parfois très proche.

L'exposition « Tête-à-tête » propose un dialogue entre les œuvres des deux peintres. La conversation qui s'installe entre les tableaux révèle un goût partagé pour la Bretagne intérieure, ses paysages, ses traditions. Elles peignent ainsi avec la même force les costumes et les courses de chevaux du pardon de Saint-Hervé qui se tenait à Gourin, chaque fin d'été. L'exposition révèle aussi deux processus de création différents : si Jeanne-Marie Barbey emploie volontiers la photographie pour composer le tableau qu'elle peint ensuite, Yvonne Jean-Haffen s'appuie plutôt sur de rapides croquis qu'elle trace au préalable sur le motif.

Musée Yvonne Jean-Haffen
103 rue du Quai, Dinan (Le port)

Tarifs : 5 € (plein) ; 3 € (réduit) ; gratuit pour les moins de 8 ans.
02 96 87 35 41 - 02 96 87 90 80
musees@dinan.fr

Jeanne-Marie Barbey, Jeune fille au tablier vert, 1908, huile sur toile, 95.1.9, coll. Musées de Vannes – Ville de Vannes

Yvonne Jean-Haffen, Pardon de la Troménie : trois stations dans un chemin creux, gouache sur papier, D29.58, coll. Musée Yvonne Jean-Haffen - Ville de Dinan

Les rendez-vous

› Nuit des Musées : Samedi 14 mai – 21h

Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville de Dinan

À l'occasion de la Nuit des Musée, Frédéric Bonnor, directeur du Musée de Dinan, vous propose une visite guidée de la Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville et de ses tableaux.

Gratuit
Réservation préalable obligatoire (avant le vendredi 13 mai)
Tel : 02 96 87 35 41
Mail : musees@dinan.fr

› Concert acoustique : Samedi 18 juin – 19h

Leïla and the Koala chante Brassens au Musée Yvonne Jean-Haffen

Inspirée par ses voyages au cœur de l'Amérique, la chanteuse Leïla est revenue chargée de mélodies aux accents folk traditionnels et aux inspirations bluegrass, tout en puisant dans les racines gospel. La musique enthousiasmante et jubilatoire qui en ressort est colorée, métissée, solaire.

Leïla et son groupe proposent une musique nourrie d'amitié et de complicité, entre eux comme avec le public. La voix unique et chaleureuse de Leïla distingue l'univers singulier de ce trio. Leïla and The Koalas nous emportent avec eux grâce à leur musique ensoleillée et positive !

Tarif unique : 15 €
Réservation obligatoire avant le vendredi 17 juin au 02 96 87 35 41 ou à musees@dinan.fr
Attention, nombre de places limité.

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Terre de Jeux 2024 : un outil pour dynamiser la pratique sportive à Dinan

Placée sous l'égide du label « Terre de Jeux 2024 », la Ville de Dinan a concrétisé en 2021 un premier plan d'actions concourant à la promotion du sport et s'inscrivant dans le cadre de ses objectifs en matière de politique sportive locale :

- Favoriser l'accès au sport
- Changer le regard sur le handicap
- Soutenir le dispositif « 30 minutes d'activité physique quotidienne »
- Mettre en relation les acteurs locaux du sport
- Promouvoir l'excellence sportive
- Contribuer au rayonnement de Dinan par le sport

Au printemps 2021, le service des sports en collaboration avec les collèges Broussais, Roger Vercel et les Cordeliers, et avec la participation de l'UFOLEP et des associations sportives de La Beaumanoir-Dinan Gymnastique, du Léhon Dinan' Com Handball et du Dinan Rugby, a organisé deux journées d'animations à l'attention des collégiennes et collégiens. Rythmés par des conférences et la découverte de sports olympiques, ce rendez-vous a réuni près de 150 jeunes qui ont rencontré et échangé avec des athlètes de renom : les rugbywomen internationales Jade ULUTULE (depuis médaillée d'argent au JO de Tokyo) et Marie-Aurélie CASTEL, le jeune sportif handisport dinannais de haut niveau Jules MÉNARD, spécialiste de Boccia et de foot fauteuil, et l'ancienne basketteuse professionnelle Sandra LE DRÉAN-SMEJKAL.

En marge des Jeux de Tokyo, avec le soutien de l'Atelier du 5 bis et des associations sportives du Dinan Rugby, du Din'handisport et du Dinan Léhon Football Club, le service des sports a initié deux autres journées d'animations sportives « pour tous » auxquelles ont pris part plus d'une centaine de Dinannais sur la plaine de jeux des Cordiers.

Enfin, à l'automne dernier, le dossier de candidature de la ville de Dinan déposé pour la labellisation du Stade du Clos Gastel en qualité de Centre de Préparation des Jeux (CPJ) a été validé par la Direction des Sites et Infrastructures du Comité d'Organisation de Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. C'est une reconnaissance forte des atouts indéniables de la Ville de Dinan qui lui permettent de se positionner pour recevoir une délégation désireuse de préparer les jeux.

Nouvelle actrice du réseau, récemment créé, des collectivités territoriales costarmoricaines labellisées, la commune nouvelle de Dinan poursuivra son engagement en 2022. Ainsi, l'ensemble des inaugurations sportives de la Ville seront marquées du sceau du label « Terre de Jeux 2024 ». D'autre part, à l'occasion de la journée mondiale de l'olympisme, célébrée le 23 juin, le mouvement sportif local sera invité aux premières assises sportives du sport dinannais. Enfin, des actions en lien avec les établissements scolaires dinannais du primaire sont également envisagées. Autant de projets qui animeront l'ensemble de notre territoire et valoriseront les bienfaits des pratiques physiques et sportives.

L'équipe municipale a la volonté de promouvoir le sport et ses bienfaits auprès de tous les publics et elle s'en donne les moyens. Vive le sport à Dinan !

Philippe MORANT
Conseiller Municipal
Référent Terre de Jeux 2024
Pour le groupe de la Majorité

GROUPE « DINAN DIVER'CITÉ »

L'expression politique du groupe Dinan Diver'cité ne nous est pas parvenue avant le bouclage de cette édition.

GROUPE RASSEMBLEMENT POUR DINAN

L'expression politique de M. de Mellon ne nous est pas parvenue avant le bouclage de cette édition.

AGENDA

Retrouvez ici les manifestations prévues.
Le contexte étant incertain, cet agenda peut évoluer.
Nous vous invitons à consulter l'agenda numérique de la Ville : www.dinan.fr/57/agenda

AVRIL

> **9 avril :** Inauguration du Skate Park - A l'Espace Sportif des Cordiers (de 16h à 20h)
> **Du 11 au 30 avril :** Open Guindé de Tennis
> **22 avril :** Concert Amis des orgues à l'Église St Malo
> **23 avril :** Journée Nationale du Souvenir de la Déportation, à 11h

MAI

> **À partir du 7 mai :** Exposition Stéphanie Martin - Abbaye de Léhon
> **8 mai :** Cérémonie du 8 mai
> **11, 12 et 13 mai :** Congrès des « Plus Beaux Détours de France » - Au Centre des Congrès René Benoit
> **14 mai :** Nuit des musées, à 21h
> **14 et 15 mai :** Nature en villeS
> **À partir du 19 mai :** Exposition Musée YJH
> **20 mai :** Rendez-vous des Voisins
> **21 et 28 mai :** Rencontres avec l'artiste en résidence Thibault Philip - Abbaye de Léhon
> **27 mai :** Début des expositions à la Maison du Gouverneur

JUIN

> **1er juin :** Exposition Stéphanie Martin - Abbaye de Léhon
> **3 juin :** Festival « Tous en selle » - Salle Schuman
> **4 juin :** Tour de Rance Randonnée Vintage
> **4 juin :** Rencontre avec l'artiste en résidence Thibault Philip - Abbaye de Léhon
> **5 juin :** Fête de l'inclusion, sur le parvis de la Bibliothèque municipale (Atelier du 5 Bis)
> **11 et 12 juin :** Un Enfant dans la Ville
> **12 juin :** Concert dessiné - Salle Noël Mars à l'Abbaye de Léhon, à 15h • ENCRE(S) SONORE(S)
> **À partir du 17 juin :** Exposition David Sauveur - Jardin Anglais
> **18 juin :** Cérémonie du 18 juin
> **17, 18 et 19 juin :** Journées Européennes d'Archéologie
> **21 juin :** Fête de la Musique
> **À partir du 25 juin :** Exposition « Art aux champs » - Abbaye de Léhon
> **Du 25 juin au 2 juillet :** Festival « Contre courant » - ateliers, concerts, exposition
> **26 juin :** Trail duguesclin
> **26 juin :** Sieste musicale - Jardin de l'Abbaye de Léhon, de 15h à 18h.

Horaires et contacts Mairie

Accueil Hôtel de Ville :
02 96 39 22 43
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h30
Le samedi de 9h à 12h (État Civil)

Accueil Mairie déléguée de Léhon :
02 96 87 40 40
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h30

Bibliothèque
(de septembre 2021 à juin 2022) :
02 96 39 04 65
Mardi 14h-18h30
Mercredi 10h-18h30
Jeudi 14h-18h30
Vendredi 14h-20h
Samedi 10h-18h30
Le deuxième dimanche du mois : 14h-18h
La bibliothèque est fermée les jours fériés.

Autres services :
Police Municipale : 02 96 39 57 57
Collecte et tri des déchets : 02 96 85 25 46
Atelier du 5 Bis : 02 96 39 38 21
Urbanisme : 02 96 87 11 59
CCAS : 02 96 87 17 00

Numéros d'urgences

Appel d'urgence portable : 112
Appel d'urgence sourds et malentendants : 114
Police secours : 17
Pompiers : 18
SAMU :15
Centre antipoison : 01 40 05 48 48
Gendarmerie : 02 96 87 74 00
Pharmacies de garde : se renseigner auprès de la Gendarmerie : 02 96 87 74 00